

Signature du projet partenarial d'aménagement du projet Grand Matabiau

Emmanuelle WARGON, Ministre du Logement, était à Toulouse ce lundi 12 octobre 2020 pour signer le projet partenarial d'aménagement (PPA) du projet Grand Matabiau, quais d'OC. Par cette signature, l'Etat confirme son engagement et sa participation financière dans le projet multi partenarial Grand Matabiau, quais d'OC.

Créé par la loi de novembre 2018 sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (dite loi ELAN), le projet partenarial d'aménagement (PPA) est un contrat qui a pour objectif d'organiser la gouvernance et le financement de grands projets urbains faisant intervenir plusieurs maîtrises d'ouvrage. En signant le PPA de Grand Matabiau, quais d'OC, aux côtés des autres partenaires du projet : Toulouse Métropole, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, Tisséo, SNCF et Europolia, l'Etat affirme sa volonté de soutenir ce projet qui porte à la fois sur le renouvellement urbain, le développement ferroviaire et l'intermodalité : au-delà de ses missions de contrôle habituelles, l'Etat participe ici au financement de l'opération sur la base d'un contrat d'objectifs.

En effet, Grand Matabiau, quais d'OC, est exemplaire au niveau national :

- il poursuit des objectifs de développement durable ambitieux, d'abord avec une place importante réservée aux espaces verts dans le projet urbain, mais aussi en ramenant activités et logement sur un site privilégié en transports en communs
- c'est aussi un grand projet de transports urbains et interurbains, qui prévoit d'une part une modernisation et un développement des installations ferroviaires, permettant le déploiement des « trains du quotidien » et demain l'arrivée de la LGV, et d'autre part met l'accent sur l'intermodalité (connexion avec la ligne A et la 3^e ligne de métro, bus urbains, gare routière) et les « modes doux » de déplacement (piétons, vélos)
- pour sa partie urbaine, il mobilise des fonciers en recyclage urbain (c'est-à-dire déjà occupés et nécessitant des reconstitutions préalables : emprises ferroviaires, bâtis existants, etc..), par opposition au développement habituel en extension périphérique
- il prévoit aussi bien des logements pour tous que des activités, des commerces et des équipements publics
- il s'appuie sur une gouvernance associant tous les partenaires publics.

Le contrat du PPA Grand Matabiau met en avant 4 objectifs :

- **Consolider la gouvernance partenariale du projet** mise en place dès la phase d'études, et la décliner en phase opérationnelle.
- **Porter des engagements, notamment d'ordre financier, de la part de chacun des partenaires,** qui sont inscrits dans la durée du projet,
- **Porter une ambition forte dans le cadre de la transition écologique et énergétique,**
- **Consolider le projet urbain** autour des orientations issues de la concertation, des recommandations de l'Autorité Environnementale et des conclusions de l'enquête publique.

Il est ensuite **décliné en actions précises, auxquelles il apporte un financement**, qui s'inscrivent dans chacun de ces objectifs : réalisation du nouveau bâtiment voyageur du pôle d'échanges multimodal en interface avec les autres modes de transport, mise en place une base logistique mutualisée pour les différentes maîtrises d'ouvrage de Grand Matabiau, financement des actions de dépollution du quai

militaire, etc... Un calendrier, et si possible un cofinancement, sont définis pour chaque action. **Le Projet Partenarial d'Aménagement est d'une durée de 15 ans, révisable a minima tous les 5 ans.**

Alors que quelques PPA ont déjà été signés dans d'autres villes (Marseille, Metz, Strasbourg) pour lancer des projets urbains qui se trouvent encore en phase d'études, celui de Toulouse s'en distingue par son caractère opérationnel. En effet, le projet Grand Matabiau est le fruit d'une démarche lancée en 2007, devenue partenariale depuis 2009, et arrive maintenant en phase de concrétisation, comme le montrent les premiers travaux réalisés sur la gare (parvis, dépose-minute) ainsi que dans le quartier environnant (place Arago, premières démolitions avenue de Lyon, etc.). De ce fait, les engagements financiers de l'Etat sont conséquents : déjà 2,1 M€ en 2019, 1,7 M€ annoncés par Mme Wargon pour 2020. Ces montants représentent plus de 20 % de l'enveloppe financière annuelle de l'Etat consacrée aux PPA.

Proposition message LinkedIn

Emmanuelle WARGON, Ministre du Logement, était à Toulouse ce lundi 12 octobre 2020 pour signer le projet partenarial d'aménagement (PPA) du projet Grand Matabiau, quais d'OC. Par cette signature, l'Etat ainsi que l'ensemble des partenaires du projet : la @RégionOccitanie, le @DépartementHauteGaronne, @ToulouseMétropole, la @VilledeToulouse, la @SNCF, @Tisséo et @Europolia ont confirmé leur engagement et leur participation financière dans le projet Grand Matabiau, quais d'Oc.

+ photos visite et signature



